

## Informations de la CI facteurs d'instruments de musique

### Le mot du président



**L'apprentissage de facteur d'instruments de musique s'apprête à fêter un anniversaire. Les dix premières années de la CIFIM ont été un succès. Et pour que cela continue, nous avons besoin d'apprentis.**

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est en 2008 que onze apprentis ont entamé à Arenenberg la nouvelle formation proposée par la CIFIM. Depuis, 64 factrices et facteurs d'instruments de musique ont été diplômés. Dix autres apprentis devraient rejoindre nos rangs lors de cette année anniversaire en 2018. En qualité de président, je suis fier des nos apprentis, de la formation proposée et de l'équipe CIFIM. Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce succès. Je vous prie d'ores et déjà de réserver la journée du 6 juillet 2018. C'est à cette date que se déroulera la journée anniversaire à Arenenberg. Une date à ne pas manquer, mais j'aimerais aussi fêter d'autres anniversaires. Et pour que nous puissions le faire, il nous faudra tenir le rythme. Avec la révision totale et le passage à un champ professionnel, nous consolidons des structures durables, mais ce qui est vraiment déterminant, c'est le nombre d'apprentis que nous aurons. En raison du nombre restreint d'apprentis, l'Association suisse des facteurs de pianos (ASFP) a lancé un sondage. Le but étant qu'il y aura de nouveau plus de factrices et facteurs de pianos qui entreprendront une formation dès l'été prochain.

Je suis persuadé que 2018 sera aussi l'année de la CIFIM et, en attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Noël et un agréable passage vers la nouvelle année.

*Matthias Aebischer, président CIFIM*

### Rétrospective sur l'année de formation 2017 – 3 lieux d'apprentissage

Nous pouvons regarder l'année de formation 2017 avec satisfaction. Ce qu'il y a de plus important pour nous, c'est de toujours avancer dans la formation avec nos apprentis sans qu'il y ait d'accidents ou d'autres problèmes majeurs. Car au Centre de compétences, nous travaillons toujours, lors des cours interentreprises, avec des machines petites ou grandes, et de complexité diverse.

Comme déjà mentionné l'été dernier, tous les candidats ont réussi leur formation de quatre ans, un apprenti de surcroît avec une formation parallèle dans son pays natal, la France. Nous avons pu nous réjouir d'accueillir 12 nouveaux apprentis (5 dames, 7 messieurs dont un Romand) et, enfin de nouveau un facteur de tuyaux d'orgue.

Grâce aux nombreux amoureux de la musique, l'équipe d'Arenenberg a désormais le privilège de compter le nombre honorable de 24 personnes. Sous la direction avisée d'Armin Debrunner, nous devrions être présents lors de divers événements à venir. À titre d'exemple, lors de la cérémonie de clôture et d'anniversaire l'année prochaine.

La collaboration avec les entreprises formatrices peut être qualifiée d'ouverte et de très positive. D'une part, elles s'adressent à nous pour les questions concernant leurs apprentis, et d'autre part nous leur témoignons une grande disponibilité dans l'appui nécessaire lié aux domaines des rapports semestriels, des documents de travail et des engagements particuliers.

À ce titre, je tiens ici à remercier tous les responsables de la formation et au CCF d'Arenenberg pour leur engagement hors pair.

*Jörg Gobeli, directeur du centre de compétences FIM*

## Révision totale



Le 6 novembre 2017, la commission CSDPQ a discuté sur la dénomination du champ professionnel et a tranché pour la dénomination suivante : FACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

La commission a en outre donné son aval concernant une première ébauche du profil de qualification en vue de la suite du projet. Dans le cadre de 2 à 3 séances à suivre, l'équipe de projet définira les compétences opérationnelles et les objectifs de prestations. Le profil de qualification sera établi en janvier et soumis pour examen au SEFRI.

Selon le conseiller pédagogique Urs Moser, le calendrier est réaliste. En mars 2018, la Commission CSDPQ entérinera le plan de formation / l'ORPr en vue de la consultation par les organismes responsables. Le projet sera présenté aux cantons en mai 2018.

Nous tenons ici à remercier l'accompagnant pédagogique, les membres de la CSDPQ et l'équipe de projet pour leur travail compétent et leur motivation.

*Eliane Spycher, directrice de la CIFIM*

## SwissSkills 2018



Les travaux de planification pour la grande manifestation effectués dans l'ombre sous la direction avisée de Pepito Zwahlen avancent à grands pas. Le concept de stand commun pour tous les facteurs d'instruments de musique est établi, et il a été présenté aux planificateurs.

Les planifications de détail concernant les différentes places de travail, à savoir l'équipement, l'infrastructure nécessaire, les travaux avec les jeunes intéressés ainsi que le concept visuel, le mobile, sont en cours sous la direction d'Olivier Zanella, facteur d'orgues et de pianos.

Un concept de financement est aussi en phase d'élaboration. Il s'agit notamment à ce sujet de trouver des sponsors potentiels.

Il s'agit aussi d'évaluer les apprentis en fonction de leur engagement et de gagner les entreprises formatrices correspondantes. Comme *SwissSkills* tombe pendant une semaine bloc, il a fallu demander les autorisations nécessaires à l'école.

En résumé, nous nous réjouissons des travaux de planification à suivre et de notre présence à cette manifestation unique en son genre.

*Jörg Gobeli, directeur du centre de compétences FIM*

## Fonds en faveur de la formation professionnelle Facteurs d'instruments de musique



La commission s'est retrouvée dans le cadre de trois séances à Berne. Comme toutes les années il y a été traité des affaires courantes (analyse des cotisations obligatoires, leurs fixations, les recours, etc.). Les bonnes règles de conduite en matière de paiement de la plupart des entreprises sont élevées. De nombreuses cotisations sont versées dans les délais. Dans ces bonnes circonstances qui nous épargnent de nombreux travaux administratifs, nous tenons ici à adresser nos sincères remerciements.

Messieurs Peter Lustenberger de l'ASFP et Niklaus Dopple du VSB nous ont quittés lors de l'assemblée des délégués 2017. Les deux étaient déjà membres de la commission depuis le début, à savoir en 2010. Ils se sont engagés sans compter en faveur du Fonds de formation et de la formation professionnelle. Monsieur Thomas Wälti, qui était la personne de liaison entre la commission et le CD de la CIFIM s'est aussi retiré. Il était aussi un élément de la première heure. À présent, la commission compte les membres suivants : Ben Voppann ASFP, Ueli Scherrer VSB et Béatrice Wälti GSO.

Comme toujours, nous nous sommes efforcés, d'entente avec notre directrice Anita Dähler, de restreindre tant que possible les charges administratives afin que les dons accordés aux Fonds soient consacrés à notre excellente formation. Tout le monde s'engage avec un grand optimisme pour continuer de bâtir des bases solides en faveur de la formation professionnelle des facteurs d'instruments de musique. Nous sommes convaincus d'être en mesure d'y parvenir l'année prochaine aussi.

Nous vous adressons nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée en vous souhaitant un joyeux Noël et beaucoup de succès pour la nouvelle année.

*Béatrice Wälti, présidente du fonds en faveur de la formation professionnelle*

## Formation continue dans le domaine de facture d'instrument de musique



### Informations du séminaire concernant la Convention CITES :

C'est dans une après-midi pluvieuse à Neuchâtel qu'un peu plus d'une dizaine de facteurs d'instruments de musique ainsi que deux collaborateurs de la régie de l'OSR se sont retrouvés. Dans une conférence captivante, le chef représentant de la convention CITES, Bruno Mainini de l'OSAV, nous a raconté des débuts de la convention CITES à Washington le 3 mars 1973 jusqu'à l'application actuelle des règlements. Cette convention concerne les questions de commerce international de certaines espèces animales, végétales ou certains matériaux et vise leur protection afin de garantir leur commercialisation dans le futur et d'éviter ainsi les extinctions.

Pas à pas, Monsieur Mainini nous a mis au courant des différents règlements concernant les catégories I, II et III de la convention. Ainsi il y a des matériaux comme par exemple l'ivoire d'éléphant, les écailles de tortues ou le palissandre de Rio (*Dalbergia nigra*) qui doivent être accompagnés sans exception d'un document de CITES par le pays d'exportation ainsi que par le pays d'importation.

Mais Monsieur Mainini nous a rassuré en expliquant que l'administration travaille avec intelligence et ne nous demandera jamais que l'origine de notre ivoire stockée puisse être, pièce par pièce, retracée jusqu'à l'éléphant lui-même. Il est important cependant que l'on puisse à peu près indiquer qu'une boîte d'ivoire a été prise en charge, par exemple, par le prédécesseur ou alors que l'on a retiré l'ivoire des touches d'un instrument de notre stock. Il est de notre devoir en tant que propriétaire de matériaux de la catégorie I de pouvoir retracer approximativement son origine. Pour certains bois de la catégorie II, la marche à suivre est sensiblement différente, car ce n'est que lorsque l'exportation ou l'importation est de nature commerciale qu'il nous faut une attestation. Pour des importateurs réguliers, il est possible de faire une autorisation par année pour une liste de matériaux. Tant que la quantité de bois de la catégorie II ne dépasse pas 10 kg, lorsqu'un instrument de musique est transporté à l'étranger pour une utilisation privée ou pour une réparation, il suffira d'être avec l'instrument ou d'accompagner le colis d'un mot expliquant la raison de son envoi,

À la fin de la séance, Monsieur Mainini a répondu aux nombreuses questions des participants concernant la vie pratique et professionnelle, ainsi que l'éclairage de certains couacs survenus lors de sa mise en œuvre en début d'année 2017. Il nous a assuré également que si tout a été fait en règle, il y a très peu de chance qu'un colis reste bloqué, car les douaniers du monde entier sont aujourd'hui normalement suffisamment informés.

### Ce qu'il vous faut vous rappeler :

1. Les marchandises protégées de la catégorie I doivent être inventoriées brièvement comme par exemple de l'ivoire.  
*Par exemple : une boîte d'ivoire, héritée de mon prédécesseur, Mons.X.*
2. Pour les instruments vendus, il est important de signaler au client les matériaux qui tombent sous la convention et le prévenir de garder bien précieusement la facture qui lui permettra par la suite, de toujours pouvoir prouver l'origine de l'acquisition de son instrument.
3. Lors des importations et exportations des marchandises tombant sous la convention CITES, il est important d'obtenir d'abord les documents puis d'organiser le transport.
4. En cas de doute, ne jamais hésiter à s'informer à l'administration de l'OSAV.

Les infos peuvent être relues sur Homepage [www.cites.org](http://www.cites.org). Les formulaires sont accessibles sur : <https://www.blv.admin.ch/> sous la rubrique « Importation et exportation », puis sous « Importation de spécimens d'espèces de faune et de flore protégées. ». Il y a aussi une information toute spécifique aux instruments de musique.

*Nadia Reding, membre du directoire de CIFIM*

## Atelier sur la moisissure

Les 9 et 10 février 2018, il se tiendra au CCF d'Arenenberg un atelier de deux jours sur la problématique de la moisissure. Ce cours s'adresse en premier lieu aux facteurs d'orgues, mais il peut aussi intéresser les facteurs de pianos, les facteurs d'instruments à vent et les restaurateurs.

Vous trouverez les détails à ce sujet à l'adresse suivante : [www.igmib.ch](http://www.igmib.ch).

*Eliane Spycher, directrice de la CIFIM*

## Semaine valaisanne de l'orgue



*Collage des tuyaux en bois lors de l'enseignement pratique*



*Contrôle et accordage des tuyaux*



*Répétition en vue du concert*

### Projet d'enseignement GSO

La 1<sup>re</sup> semaine valaisanne de l'orgue s'est déroulée du 17 au 24 septembre 2017. Cette manifestation a été organisée par la société de fondation de la Semaine valaisanne de l'orgue sous la direction de Johannes Diederer. Le programme extrêmement varié a proposé des concerts, des discussions, des visites et des ateliers. La GSO a participé à ce passionnant projet avec plusieurs conférenciers. Ce projet d'enseignement a constitué l'élément principal de la participation de la GSO.

Au premier plan de cette semaine valaisanne de l'orgue, il s'est déroulé un atelier au cours duquel plusieurs enseignants dans le domaine de la facture d'orgue issus de la GSO ont expliqué comment fabriquer des tuyaux d'orgue. Sous la direction de ces enseignants, les classes d'école de Viège et de Rarogne ont fabriqué elles-mêmes des tuyaux d'orgue dans le cadre d'un atelier de travail. Il en a résulté 99 tuyaux d'orgue artistiquement peints qui ont été accordés et sonorisés le 19 septembre lors d'un atelier de travail organisé sous l'œil avisé de facteurs d'orgues.

Pour cette manifestation, la GSO a développé et fabriqué une sorte de sculpture musicale en arborescence. Cette œuvre est en principe identique à un véritable orgue avec des touches et des soufflets. Les tuyaux peuvent y être installés et accordés pour jouer. Ce fut extraordinaire de voir à quel point les 99 élèves ont été enthousiasmés lorsqu'ils ont réussi à trouver pour la première fois la bonne tonalité des tuyaux qu'ils avaient construits eux-mêmes.

Le point culminant de ce projet scolaire aura été l'inauguration de cet "arbre musical" lors d'un concert organisé le vendredi soir à l'église paroissiale de Viège. Les élèves, organisés en petits groupes, ont eu l'occasion de jouer eux-mêmes sur cet arbre musical en parallèle avec le Grand orgue. Les auditeurs, enfants et parents ont alors vécu un passionnant concert d'improvisation au cours duquel les tuyaux en bois confectionnés et peints par les élèves sont tombés en étroite harmonie avec le Grand orgue, produisant une musique passionnante. Pour les enfants, une représentation en tant que musiciens sur un instrument qu'ils ont fabriqué eux-mêmes aura été une expérience magnifique et le public l'aura bien compris en réagissant avec de gros applaudissements.

*Hans-Peter Keller, membre du CD CIFIM*

## Préavis

Perfectionnement responsables CI : et enseignants	<b>lundi 19 février 2018</b> CCF Arenenberg
14 <sup>e</sup> AD CIFIM 2018 :	<b>vendredi 29 juin 2018</b> Palais fédéral Berne
Fête de clôture FIM 2018 10 <sup>e</sup> anniversaire	<b>vendredi 6 juillet 2018</b> CCF d'Arenenberg
SwissSkills 2018	<b>du 12 au 16 septembre 2018</b> BERNEXPO

CIFIM, c/o Elin Office AG  
Amthausgasse 3, 3011 Berne  
Tél. : 031 313 20 00  
Courriel : [info@igmib.ch](mailto:info@igmib.ch)  
[www.igmib.ch](http://www.igmib.ch)